



**A VENDRE  
CHALET  
117,69 m<sup>2</sup>**

## DESCRIPTION

Dans un secteur recherché avec une vue imprenable, à 5 minutes en voiture du centre ville de Briançon, découvrez ce chalet composé de :

Une entrée, un grand séjour/cuisine (39,68m<sup>2</sup>) 4 chambres, une salle de bains, une salle d'eau et 2WC.

Une belle terrasse de 26,49m<sup>2</sup> donnant sur le séjour vient compléter ce bien.

Ce chalet sera économique de part sa conception (Respect de la RT2012 : économies d'énergie), mais également de part sa situation (fiscalité dépendante de Puy Saint Pierre)

Venez personnaliser le chalet de vos rêves ! (Carrelages, etc.)

Possibilité d'acquérir une garage avec stationnement couvert en sus.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

Prix de vente : **315 000 euros**

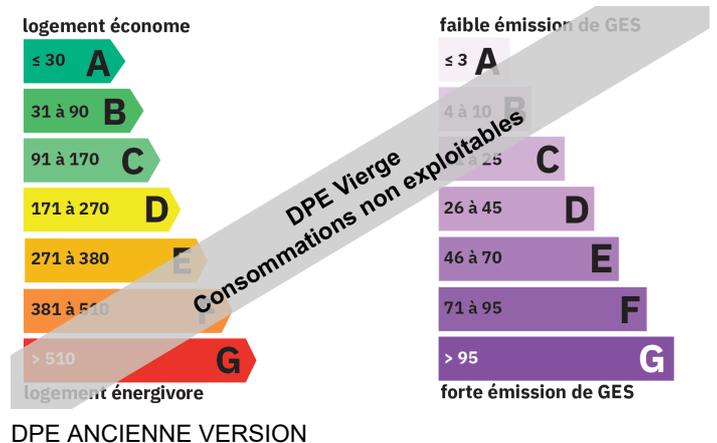
Honoraires à charge : **du vendeur**

## COPROPRIÉTÉ

Copropriété de : **4 lots**

Charges courantes : **100 euros/an en moyenne**

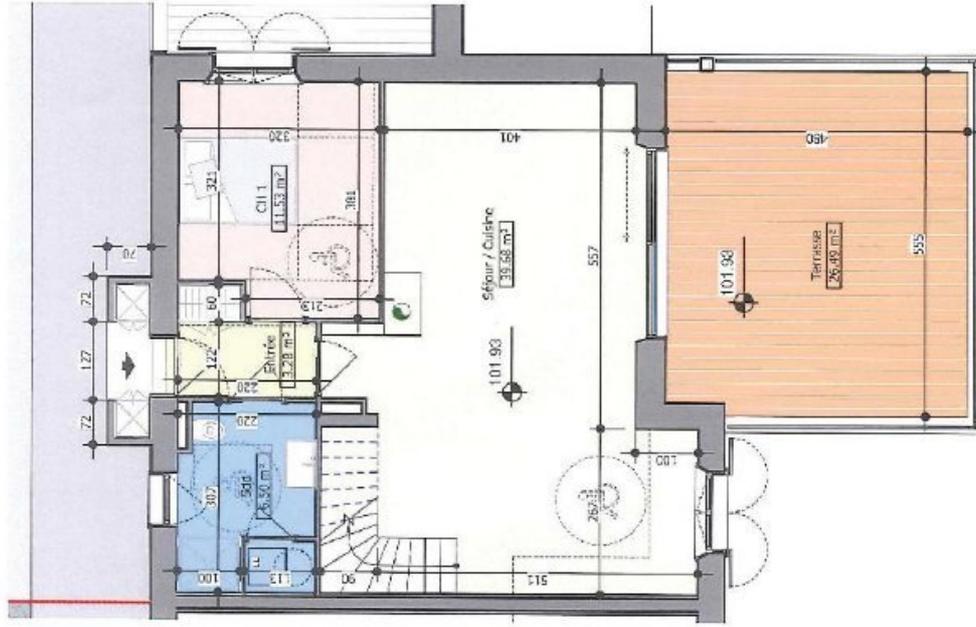
## CLASSE ÉNERGIE ET CLASSE CLIMAT



DPE ANCIENNE VERSION



1 Niveau 0 - Chalet 2  
Ech : 1 : 75



2 Niveau 1 - Chalet 2  
Ech : 1 : 75

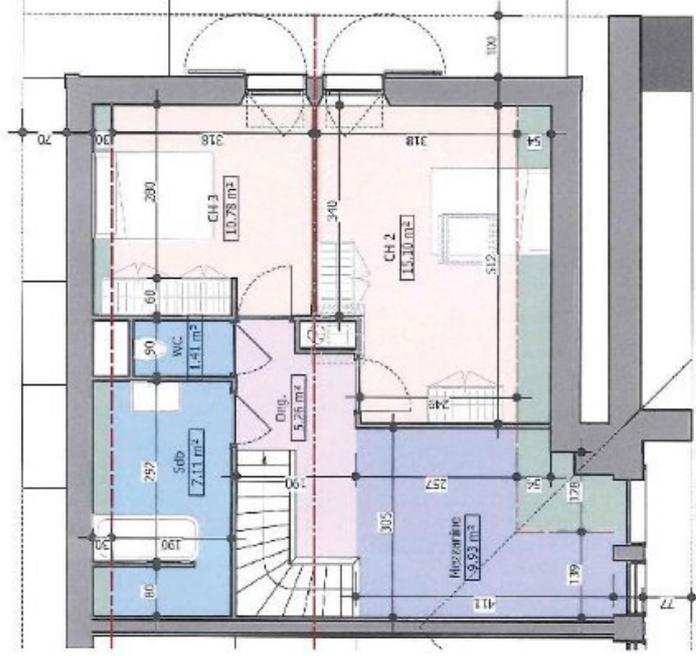
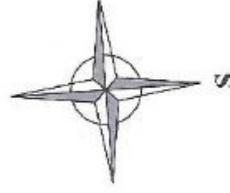


Tableau de surfaces - Chalet 2	
Nom	Surface
Chalet 2	
1 - Total Surface Habitable	
Entrée	3.28 m²
Séjour / Cuisine	39.68 m²
CH 1	11.53 m²
SDB	6.90 m²
Mezzanine	9.95 m²
Deg.	5.26 m²
CH 2	15.10 m²
CH 3	10.78 m²
SdB	7.11 m²
WC	1.41 m²
VC	110.57 m²
2 - Total Terrasses Balcons	
Terrasse	26.49 m²
3 - Total surface < 180	
S<180	0.88 m²
S<180	0.74 m²
S<180	1.02 m²
S<180	2.76 m²
S<180	2.22 m²
Total global	344.17 m²



**PROVISOIRE**

S.A.R.L. Alessandro ROVAGNA  
Société d'architecture  
25, rue Armand, 03100 Briarçon  
tel. 03.27.21.0038 Fax 03.27.21.0594

LES MAÎTRES ANNONCIERES  
**béard - abelli**

4 - Chalets ROMARI

Chalet 2

PV 2

2018-?  
APS

ce plan, propriété de la S.A.R.L. Alessandro ROVAGNA, sert à être communiqué pour les fins utiles, dans le cadre de la construction de chalets, conformément au respect des autorisations énoncées. Les plans en blanc, noir et rouge ne peuvent pas être utilisés pour la construction de chalets. Le phase 046, de la zone et dimensions doivent être vérifiées par les entreprises.

